

## **Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore**

**Cinquante-deuxième session  
Genève, 4 – 13 mars 2026**

### **RESUME SUCCINCT DES DOCUMENTS**

*Document établi par le Secrétariat*

#### **I. DOCUMENTS DE TRAVAIL POUR LA CINQUANTE-DEUXIÈME SESSION**

1. On trouvera ci-après un résumé succinct des documents établis pour la cinquante-deuxième session du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (ci-après dénommé “comité” ou “IGC”) au 6 février 2026. Chacun de ces documents, ainsi que tout document supplémentaire, sera publié dès sa finalisation sur la page suivante : [https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting\\_id=89810](https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=89810).

#### WIPO/GRTKF/IC/52/1 Prov.2 : Projet d’ordre du jour de la cinquante-deuxième session

2. Ce document, qui contient les points dont le comité devrait traiter, est soumis au comité pour adoption.

#### WIPO/GRTKF/IC/52/2 : Accréditation de certaines organisations

3. Ce document indique le nom et les coordonnées des personnes à contacter, ainsi que les buts et objectifs des organisations ayant demandé au comité à être accréditées en qualité d’observatrices ad hoc aux sessions en cours et aux sessions futures du comité.

WIPO/GRTKF/IC/52/3 : Participation des communautés autochtones et locales : Fonds de contributions volontaires

4. En 2005, l'Assemblée générale de l'OMPI a créé un "Fonds de contributions volontaires de l'OMPI pour les communautés autochtones et locales accréditées". Cette décision a été prise sur la base du document WO/GA/32/6, modifié ultérieurement par l'Assemblée générale de l'OMPI en septembre 2010, qui précise les objectifs et le fonctionnement du Fonds. Ce document porte sur la constitution du conseil consultatif dudit Fonds et fournit des renseignements sur la collecte de fonds lancée par le Secrétariat. La note d'information demandée contenant des précisions sur les contributions reçues et les bénéficiaires fait l'objet du document WIPO/GRTKF/IC/52/INF/4 diffusé parallèlement.

WIPO/GRTKF/IC/52/4 : La protection des savoirs traditionnels : projets d'articles

5. À sa cinquante et unième session, tenue du 30 mai au 5 juin 2025, le comité a élaboré, sur la base du document WIPO/GRTKF/IC/49/4, un nouveau texte intitulé "La protection des savoirs traditionnels : projets d'articles – Version révisée des facilitateurs". Il a décidé que, à la clôture du point 5 de l'ordre du jour le 3 juin 2025, ce texte serait examiné par le comité au titre du point 6 de l'ordre du jour (Bilan des progrès accomplis et présentation d'une recommandation à l'Assemblée générale), et transmis à l'Assemblée générale de 2025. À sa session de 2025, l'Assemblée générale de l'OMPI a décidé que, "au cours du prochain exercice biennal 2026-2027, le comité, dans le cadre d'un processus mené par les États membres, poursuivra ses travaux concernant la protection des ressources génétiques, des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles en vue de finaliser un accord sur un ou plusieurs instruments juridiques internationaux, sans préjuger de la nature du ou des résultats, relatifs à la propriété intellectuelle, propres à garantir une protection équilibrée et effective des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles", et "s'appuiera sur tous les documents de travail de l'OMPI, notamment les documents WIPO/GRTKF/IC/51/4 (La protection des savoirs traditionnels : projets d'articles) et WIPO/GRTKF/IC/51/5 (La protection des expressions culturelles traditionnelles : projets d'articles [...])." Ce document a été établi pour la présente session conformément à cette décision.

WIPO/GRTKF/IC/52/5 : La protection des expressions culturelles traditionnelles : projets d'articles

6. À sa cinquante et unième session, tenue du 30 mai au 5 juin 2025, le comité a élaboré, sur la base du document WIPO/GRTKF/IC/49/5, un nouveau texte intitulé "La protection des expressions culturelles traditionnelles : projets d'articles – Version révisée des facilitateurs". Il a décidé que, à la clôture du point 5 de l'ordre du jour le 3 juin 2025, ce texte serait examiné par le comité au titre du point 6 de l'ordre du jour (Bilan des progrès accomplis et présentation d'une recommandation à l'Assemblée générale), et transmis à l'Assemblée générale de 2025. À sa session de 2025, l'Assemblée générale de l'OMPI a décidé que, "au cours du prochain exercice biennal 2026-2027, le comité, dans le cadre d'un processus mené par les États membres, poursuivra ses travaux concernant la protection des ressources génétiques, des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles en vue de finaliser un accord sur un ou plusieurs instruments juridiques internationaux, sans préjuger de la nature du ou des résultats, relatifs à la propriété intellectuelle, propres à garantir une protection équilibrée et effective des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles", et "s'appuiera sur tous les documents de travail de l'OMPI, notamment les documents WIPO/GRTKF/IC/51/4 (La protection des savoirs traditionnels : projets d'articles) et WIPO/GRTKF/IC/51/5 (La protection des expressions culturelles traditionnelles : projets d'articles [...])." Ce document a été établi pour la présente session conformément à cette décision.

WIPO/GRTKF/IC/52/6 : Proposition de la délégation des États-Unis d'Amérique relative à un questionnaire sur l'utilisation d'une protection *sui generis* pour les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles, rapport de synthèse des réponses reçues et présentation des résultats

7. Le présent document contient une proposition soumise par la délégation des États-Unis d'Amérique relative à l'élaboration et à la diffusion par le Secrétariat de l'OMPI d'un questionnaire sur l'utilisation de systèmes *sui generis* pour les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles, à l'établissement d'un rapport de synthèse des réponses reçues et à la présentation des résultats de celui-ci.

II. DOCUMENTS D'INFORMATION POUR LA CINQUANTE-DEUXIÈME SESSION

WIPO/GRTKF/IC/52/INF/1 : Liste des participants

8. Une liste provisoire des participants sera distribuée à la cinquante-deuxième session du comité.

WIPO/GRTKF/IC/52/INF/2 Rev. : Résumé succinct des documents

9. Ce document a été établi pour servir de guide dans la documentation du comité.

WIPO/GRTKF/IC/52/INF/3 Rev. : Projet de programme pour la cinquante-deuxième session

10. Conformément à la demande du comité à sa dixième session, ce document contient une proposition de programme et définit le temps qui pourrait être alloué à chaque point de l'ordre du jour. Ce projet de programme n'est présenté qu'à titre indicatif : l'organisation effective du travail du comité sera décidée par la présidente et par les membres conformément au règlement intérieur.

WIPO/GRTKF/IC/52/INF/4 : Fonds de contributions volontaires pour les communautés autochtones et locales accréditées : note d'information sur les contributions et les demandes d'assistance

11. Ce document contient les informations à communiquer au comité en ce qui concerne le fonctionnement du Fonds de contributions volontaires pour les communautés autochtones et locales accréditées. Les règles sont énoncées dans l'annexe du document WO/GA/32/6 qui a été approuvé par l'Assemblée générale de l'OMPI à sa trente-deuxième session, puis modifié ultérieurement, en septembre 2010, par ladite assemblée. Plus précisément, il contient des informations sur les contributions versées ou promises et sur l'assistance effectivement fournie aux représentants des communautés autochtones et locales accréditées.

WIPO/GRTKF/IC/52/INF/5 : Note d'information à l'intention du Groupe d'experts des communautés autochtones et locales

12. À la suite d'une décision prise par le comité à sa neuvième session, chaque session suivante du comité a débuté par une réunion présidée par un membre d'une communauté autochtone. Le groupe d'experts s'est réuni au début des 42 sessions précédentes du comité. À chaque occasion, des représentants de peuples autochtones et de communautés locales ont présenté des exposés sur un thème particulier lié aux négociations au sein du comité. Ce

document indique les modalités pratiques qu'il est proposé de mettre en œuvre pour la réunion du groupe d'experts à la cinquante-deuxième session du comité.

WIPO/GRTKF/IC/52/INF/7 : Glossaire des principaux termes relatifs à la propriété intellectuelle, aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et aux expressions culturelles traditionnelles

13. À sa dix-neuvième session, "le comité a invité le Secrétariat à mettre à jour les glossaires disponibles dans les documents WIPO/GRTKF/IC/19/INF/7 (intitulé 'Glossaire des principaux termes relatifs à la propriété intellectuelle et aux expressions culturelles traditionnelles'), WIPO/GRTKF/IC/19/INF/8 (intitulé 'Glossaire des principaux termes relatifs à la propriété intellectuelle et aux savoirs traditionnels') et WIPO/GRTKF/IC/19/INF/9 (intitulé 'Glossaire des principaux termes relatifs à la propriété intellectuelle et aux ressources génétiques'), à les regrouper dans un seul document et à publier ce glossaire unifié sous la forme d'un document d'information à la prochaine session du comité". Ce document est diffusé sous la forme de glossaire unifié pour la présente session.

WIPO/GRTKF/IC/52/INF/8 : Ressources disponibles sur le site Web de l'OMPI consacré aux savoirs traditionnels, aux expressions culturelles traditionnelles et aux ressources génétiques

14. À sa vingtième session, le comité a invité le Secrétariat à établir un document d'information dans lequel seraient décrites brièvement les ressources disponibles sur le site Web de l'OMPI consacré aux savoirs traditionnels, aux expressions culturelles traditionnelles et aux ressources génétiques en vue d'appuyer et de renforcer la participation des observateurs à ses travaux. Ce document fait le point sur les ressources disponibles sur le site Web.

[Fin du document]